



Ma bel mère veux des droit sur mé enfants

Par **jadedu89**, le **17/03/2008** à **19:58**

g ma bel mère ki menvoie o tribunal pour avoir des droit sur mé enfants , s kel a le droit ?

Par **lolo33200**, le **17/03/2008** à **20:26**

Les grands parents ont un droit de visite sur leurs petits enfants.
Si vous le leur refusez, ils peuvent en faire la demande auprès du JAF.

Par **Visiteur**, le **17/03/2008** à **21:16**

Il serait plus agréable pour tout le monde, que vous écriviez dans un langage compréhensible, personne ne vous en voudra si vous faites des fautes, mais évitez ce type d'écriture réservée aux SMS afin de gagner de la place.
Ici, vous en avez.

MERCI D'AVANCE ET BONNE CHANCE DANS VOS RECHERCHES.

Pouvez vous préciser à quel droit prétend votre Belle-Mère ?

Comme le dit très bien Lolo, si c'est un droit de visite, elle peut le demander.

Par **lolo33200**, le **17/03/2008** à **21:44**

Pardon jadedu89 d'utiliser votre post.

Pragma, ceci juste pour vous signaler que vous avez répondu à trois questions sur lesquelles j'ai apporté ma "petite contribution" en cliquant sur le bouton "répondre" qui se trouve sous MA réponse.

De ce fait, c'est moi qui reçoit sur ma boîte email comme quoi vous avez répondu mais je ne suis pas certain que la personne ayant posé la question reçoit la même alerte que moi. Je pense que le plus important est que ce soit le questionneur qui reçoive cette alerte. A moins qu'elle ne la reçoive également ?

Par **Visiteur**, le **18/03/2008** à **10:34**

Merci pour l'info...

J'en suis sincèrement désolé, je vais trop vite mais je vais faire davantage attention.